

# Institut Cadenelle : l'alternance, si je veux !

*Intégrant désormais un CFA, la Cadenelle propose, sur trois de ses formations historiques, des cursus sécurisés autant que flexibles sous le régime de l'apprentissage.*

**D**epuis le printemps 2019, l'Institut Cadenelle ajoute une corde à son arc : désormais CFA, l'établissement marseillais propose des cursus sous le régime de l'alternance, sur trois formations pré-existantes dont l'excellence a historiquement

fait sa réputation. Aujourd'hui, ce sont donc les deux spécialités du Bac Pro Hôtellerie restauration, Cuisine et Commercialisation et Service en Restauration, qui peuvent être entreprises en contrat d'alternance. Également éligibles, le Master DSCG et le BTS NDRC ouvert à ce régime à la demande des élèves ! *« Dans notre pays, la plupart des entreprises demandent de l'expérience professionnelle au recrutement. Les contrats d'apprentissage et d'alternance permettent de capitaliser les savoirs théoriques et un temps en entreprise déterminant dans le processus d'embauche, justifie Romain Birot, directeur de l'Institut Cadenelle. À titre d'exemple, en France, 50% des Bac+5 ont un emploi 6 mois après l'obtention de leur diplôme. Et 75% pour ceux qui ont choisi l'apprentissage ! ».*

Soucieux de rester flexible pour l'épanouissement de ses élèves et de sécuriser leur parcours, l'Institut Cadenelle innove, en optant pour la mixité des publics : apprentis et scolaires suivent les mêmes cours et peuvent, à tout moment de leur formation, permuter du temps plein à l'alternance et inversement. *« Un jeune qui peinerait à trouver un employeur la première année ne serait pas contraint d'abandonner, un autre qui ne s'épanouirait pas dans le tout scolaire pourra lui aussi bifurquer ».* Et Romain Birot de rappeler : *« Le salaire perçu par les alternants, un pourcentage du Smic, est net d'impôts, de charges salariales. Ils perçoivent en fait un brut, ce qui est financièrement plus attrayant ».* Attrayant au point qu'en France, la formation par apprentissage bondissait de

17% en 2019. Un engouement que la pandémie pourrait atténuer mais certainement pas éteindre, grâce au plan de sécurisation de l'apprentissage mis en place par le ministère du Travail fin mai dernier et à la mobilisation de l'Institut Cadenelle.



Cours à l'Institut Cadenelle avant le confinement | c| Institut Cadenelle DR



Terrasse cadenelle | c| Institut Cadenelle DR